

Le programme MASE, une approche originale

(été 2019)

Paru dans la revue : <https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2019/06/Sécurité-maritime-Batir-lavenir-ensemble-2019.pdf>

Dans la Corne de l'Afrique, la mise en place d'un nouvel ensemble régional et la décision de l'Éthiopie de se doter d'une force navale sont deux événements importants qui sont passés pratiquement inaperçus en début 2019. Pourtant, ils auront un impact non négligeable sur les structures déjà existantes, sur les programmes en cours et en fait sur l'appropriation de la sécurité maritime par les acteurs africains.

L'annonce d'une nouvelle organisation économique et sécuritaire, sur les cendres encore chaudes du Conseil de Coopération du Golfe¹ a été faite le 12 décembre 2018. L'Arabie saoudite, l'Égypte, Djibouti, la Jordanie, le Yémen, la Somalie et le Soudan sont les membres de l'*Organisation de la mer Rouge et du golfe d'Aden*. Le premier exercice « Vague Rouge 1 » a été mené en janvier 2019 et son but était de « s'entraîner ensemble » pour assurer la sécurité de la navigation dans la zone. La coopération économique est aussi un objectif de cette organisation.

Quelques semaines plus tard, le Premier ministre éthiopien a signé un traité de coopération en matière de défense avec la France. Un des points marquants est de bénéficier de conseils pour constituer une marine nationale. Si l'ambition semble recevable, elle est particulièrement surprenante de la part d'un État enclavé, relativement pauvre et qui devra, à court terme, régler le problème de la base navale de rattachement.

Ces deux faits soulignent la prépondérance des intérêts nationaux plutôt que la recherche d'une cohérence régionale. Il n'est pas inutile de préciser que la constitution d'une marine de guerre éthiopienne prendra beaucoup de temps et demandera des investissements importants. Quant à la capacité des Saoudiens à « gérer » une coalition de pays aussi diversifiés et dont les marines sont peu développées (excepté l'Égypte), il semble correspondre à de l'affichage plutôt qu'une réalité et une compétence militaires.

Né d'une réflexion globale, le programme *Maritime Security* (MASE) est ambitieux. Lancé lors de la Réunion ministérielle de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI) d'octobre 2010 à Maurice, il s'appuie sur un financement européen original. Conçu dès le départ comme une réponse à la lutte contre la piraterie, l'enveloppe attribuée fut intrarégionale.

La coordination du programme MASE est réalisée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en étroite collaboration avec d'autres organisations régionales chargées de la mise en œuvre des activités. Les autres partenaires techniques

¹ Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït, Bahreïn, Oman, Qatar.

du programme sont l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), INTERPOL et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les pays participant à MASE mettent en jeu quatre organisations régionales : l'IGAD, le Marché commun d'Afrique australe et orientale (COMESA), la Commission de l'océan Indien (COI) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Le programme régional fonctionne sous forme de « *domaines de résultats* (5) » attribués à chacune des régions.

C'est à la COI que revient la responsabilité de mettre en œuvre les résultats 4 et 5 qui concernent les capacités nationales et régionales d'action en mer. Deux accords ont été signés lors de la réunion ministérielle d'avril 2018 et lors de la Conférence sur l'économie bleue durable au Kenya en novembre 2018. Ils vont permettre la mise en œuvre d'un mécanisme régional de sécurité maritime, à travers l'opérationnalisation de deux centres régionaux, le premier portant sur l'échange d'information² et le second sur la coordination d'opérations relevant de l'action de l'État en mer³. L'objectif majeur pour 2019 et 2020 est la réalisation d'actions conjointes en mer afin que le système mis en place soit durable et pérenne et permettre petit à petit de prendre la main à la place des marines de guerre étrangères.

A l'heure où certains acteurs internationaux (Chine, Japon, Grande- Bretagne, Australie) affichent un intérêt pour MASE, les États parties prenantes comme les autres acteurs régionaux devraient montrer un attrait croissant pour ce mécanisme régional. Rajouter une Communauté économique régionale ambiguë ou constituer une marine nationale nous semblent une approche peu cohérente avec le principe de solutions africaines aux problèmes africains. La dynamique affichée par l'originalité de la structure du programme MASE au travers de quatre organisations internationales et un financement majeur européen ne doit pas cacher les difficultés de travailler ensemble. Mais, la sécurité maritime dans l'océan Indien ne pourra se réaliser qu'au travers d'investissements régionaux (mutualisation, concertation) et une coopération forte pour éviter les duplications de dépenses et de programmes. Le programme MASE ouvre des perspectives encourageantes dans la capacité des organisations économiques régionales à s'unir sur un même objectif.

Docteur Patrick Ferras

² Centre régional de fusion d'informations maritimes à Madagascar.

³ Centre régional de coordination opérationnelle situé aux Seychelles.